

**34<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**  
**Genève, du 27 février au 24 mars 2017**

**DISCOURS**  
**DE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES**  
**ETRANGERES A L'OCCASION DE LA PROMOTION DE LA**  
**CANDIDATURE DE LA COTE D'IVOIRE AU CONSEIL DE**  
**SECURITE DES NATIONS UNIES**

---

Orateur : SEM MARCEL AMON-TANOH

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, la cordiale bienvenue à cette réception.

Votre présence remarquée à nos côtés, rehausse l'éclat de cette cérémonie et traduit éloquemment le soutien et l'importance que vous accordez aux actions de dialogue et de paix de la Côte d'Ivoire en Afrique et dans le monde.

Je voudrais vous en remercier bien sincèrement.

Mesdames et Messieurs,

La rencontre de ce jour qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la candidature de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies en qualité de membre non permanent, vingt-cinq ans après y avoir siégé pour la dernière fois de 1990 à 1991, revêt une valeur hautement symbolique.

À cet égard, notre pays ayant retrouvé le chemin de la paix et de la stabilité et par la même occasion, la confiance de la Communauté internationale, sous l'autorité éclairée de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a choisi la ville de Genève, haut lieu de la diplomatie multilatérale pour faire entendre sa voix, en vue d'apporter sa contribution à la résolution des défis multiformes auxquels est confrontée notre planète.

Je voudrais, à cet effet, vous souligner que la candidature de la Côte d'Ivoire a été endossée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 04 juin 2016 à Dakar au Sénégal, puis par le 27ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu du 16 au 18 juillet 2016 à Kigali, au Rwanda.

Mesdames et Messieurs,

Se fondant sur les valeurs cardinales de paix et de dialogue, toujours prônées par les autorités ivoiriennes, la Côte d'Ivoire entend prendre toute sa place dans la recherche de solutions aux grands défis contemporains, en apportant sa contribution à la construction d'un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus sûr et plus pacifique. Mon pays est donc candidat pour partager sa philosophie, ses expériences et son engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire, faut-il le rappeler, hormis la parenthèse douloureuse de la crise socio-politique qu'elle a traversée, a toujours œuvré au renforcement de la paix et de la sécurité au sein de la CEDEAO, de l'Union Africaine et dans le monde.

Cet engagement s'est traduit notamment par la mise à disposition de contingents militaires et civils, dans les opérations de maintien de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Récemment, durant ses deux mandats en 2012 et 2013 à la tête de la CEDEAO, dans un contexte sécuritaire régional tendu, la Côte d'Ivoire a joué un rôle déterminant dans la mobilisation internationale contre les groupes terroristes au Mali, et dans la recherche d'une solution politique inclusive à la grave crise qui menaçait l'intégrité territoriale et les institutions de ce pays.

Elle a œuvré, en outre, au cours de la même période, au rétablissement de la paix et de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau et à la finalisation de la stratégie sous-régionale de lutte contre la piraterie maritime et les attaques à main armée dans le Golfe de Guinée.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a assuré la présidence du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine à l'occasion de ses deux mandats, de 2011 à 2013.

Mesdames et Messieurs,

La période de crise que la Côte d'Ivoire a traversée avec la présence sur son sol d'une force de maintien de la paix de l'ONU, constitue une riche source d'enseignements pour le pays.

Le succès éclatant qu'a connu l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), grâce à la coopération des Autorités, de la population et de l'Organisation des Nations Unies représente, dans l'histoire des opérations de maintien de la paix, ces dernières années, une expérience exceptionnelle à partager.

En effet, dans sa collaboration avec l'ONUCI, la Côte d'Ivoire a élaboré et exécuté avec une grande réussite un programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) des ex-combattants et engagé une Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), ainsi que la mise en œuvre d'un plan de Réconciliation, de Cohésion Sociale, de Reconstruction et de Consolidation de la paix.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est un pays en paix et en sécurité nonobstant les récents mouvements d'humeurs d'une partie de l'armée, fondées sur des revendications corporatistes anciennes. Ce cadre de paix et de sécurité retrouvée a favorisé, d'une part, l'accroissement des investissements étrangers et, d'autre part, une croissance économique pérenne, qui augurent des perspectives de développement inclusif, durable et meilleur. Cette embellie économique s'illustre par un taux de croissance annuel moyen du PIB de 9%, sur les cinq (5) dernières années.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constatez avec nous, l'on peut affirmer que la paix, la sécurité et la stabilité constituent un gage essentiel pour le développement économique et social.

C'est la somme de toutes ces expériences et de coopération réussie dans le domaine de la gestion et de reconstruction post crise, notamment en matière de consolidation de la paix et de la sécurité, que la Côte d'Ivoire a décidé de mettre au service de la communauté internationale.

Elle voudrait à cet égard pouvoir compter sur le soutien de chacun de vos institutions et pays respectifs pour son élection au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Pour clore mon propos, je voudrais réitérer, au nom des Autorités ivoiriennes, à chacun de vous, ainsi qu'aux institutions et pays que vous représentez, ma sincère gratitude pour votre présence nombreuse et de qualité, à cette cérémonie, qui constitue un témoignage supplémentaire de la confiance que vous manifestez à l'égard de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie de votre aimable attention.